CyanMagentaJauneNoir

L'[illegible]mer

Le site web: www.lediplomateguinee.com

Heb[illegible]énérales N°1010 du 20 septembre 2022 Prix 3000 FG

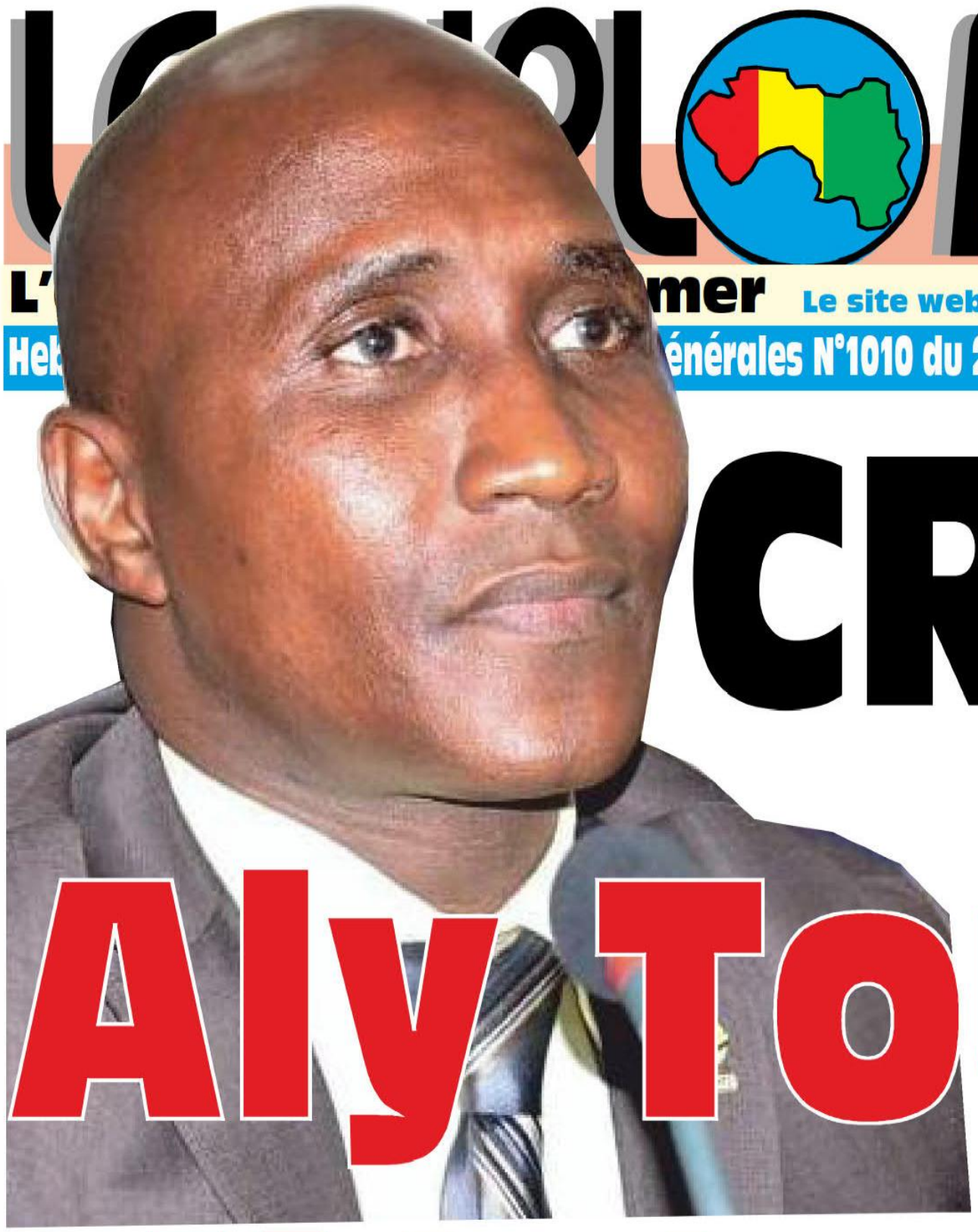

CRIEF

Aly Touré dit tout!

DRAME SUR LA ROUTE DE KOUROUSSA
14 MORTS DONT 11 CLACINÉS

MASSACRES DU 28 SEPTEMBRE 2009

Le procès s'ouvre le mercrédi 28 septembre 2022

GUINÉE

Le dialogue politique toujours entre lueur et zone d'ombre

Pourrait-on espérer cette fois à une bonne perspective pour ce dialogue politique sur lequel le destin de notre transition reste suspendu. Si l'on en croit l'annonce faite vendredi dernier par le Premier ministre, ce dialogue politique tant attendu et si espéré par les Guinéens devrait avoir été enclenché sous la quinzaine du mois en cours. En tout cas, Bernard Gomou se croit fonder pour porter la bonne nouvelle d'autant plus qu'il en reçu les instructions du président de la transition en personne.

Mory Condé, le ministre de l'administration territoriale serait d'ailleurs en charge de l'organisation du mécanisme en question. Et dans la foulée, les grandes coalitions politiques (ANAD, RPG arc en ciel, FNDC politique, et CORED) n'ont pas tardé à se retrouver au siège de l'UFDG de Mamadou Sylla. Cette bande de quatre est précisément celle qui a jusque-là rejeté le cadre de dialogue établi par la junte au pouvoir.

Mais rien n'a pas filtré de cette rencontre à huis-clos sinon que de sources se croyant bien informées avancent que des propositions ont été faites à l'intention des leaders respectifs des partis concernés pour toute prise de décision.

Le moins que l'on puisse souligner est que le colonel a commis le Premier ministre la tâche d'aller chercher les récalcitrants pour discuter avec eux. Ce que Bernard Gomou dépeint comme une main tendue « *parce que la solution à nos problèmes ne peut être trouvée que par les Guinéens* ». Il a conclu que l'essentiel est qu'à la fin, de cette transition, tous les Guinéens soient unis autour d'un idéal commun. Dr Oussou Fofana de l'ANAD a toutefois fait remarquer qu'il y a des préalables « *parce que nous sommes demandeurs depuis le 5 septembre*. » Ceci étant, il a souligné que le Premier ministre n'a pas besoin de fournir des efforts « *pour nous chercher*. ».

Ainsi, « *tout ce qu'on demande, c'est la mise en place d'un cadre de dialogue structuré.* » Un cadre que Dr Fofana schématise de la sorte : le CNRD et le gouvernement d'un côté, de l'autre les partis politiques non d'accord avec le chronogramme et la société civile ; sous la supervision du médiateur avec les partenaires techniques et financiers. « *Si cela est fait, nous viendrons de nous-mêmes au dialogue* » a assuré Fodé Oussou Fofana.

Du côté de la junte, cette condition ne semble pas du tout recueillir l'approbation à en croire le porte-parole de la présidence de la République, colonel Amara Camara qui dit comprendre les frères qui ont fait le choix de ne pas venir au dialogue. Après tout, il a fait noter qu'un Etat se construit aussi de ses contradictions.

La rédaction

LE DIPLOMATE
L'autre façon d'informer

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL (P.D.G)
Sanou Kerfalla Cissé
E-mail: hawasanouci@yahoo.fr
sanouciker@hotmail.com
Tél: 624 51.51.51/654 77.77.77
655 51.51.51/664 51.51.51

ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL AFRICVISION
Ibrahima Khalil Dieng

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE PUBLICATION

REDACTEUR EN CHEF
Aboubacar Condé
E-mail: condeabou2009@yahoo.fr
664 30 26 36/656 31 44 17/
628 16 04 80

SECRETAIRE GÉNÉRAL

COMITÉ DE REDACTION
Sanou Kerfalla Cissé, Amadou Makissa Diallo, Malick M. Bangoura, Bernadette Condé, Hassane Billy Condé, Wouladen Den, N'na Fatoumata Camara , Fatoumata Kandé (Rana)

COMPTABILITE :
Kadiatou Camara (KC)
Tiguidanké Diaby

SERVICE COMMERCIAL
Aminata Camara

DISTRIBUTION:
Le Diplomate

SERVICE PHOTOGRAPHIE:
LE DIPLOMATE

SAISIE INFORMATIQUE:
Safiatou Coumbassa

IMPRESSION:

ADMINISTRATION
Tiguidanké Diaby, Therna Camara

SIÈGE DU DIPLOMATE :
Rue RO 501 - T4
Nongo Commune de Ratoma
Rép. de Guinée
N°240/PR/TPI/C/ 2
BP: 2222 Conakry
Tél B: 664 53.31.87
LE SITE WEB:
www.lediplomateguinee.com
Comptes bancaires:
VISTAGUI:
09842 104628 001 32

MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Le procès s'ouvre le 28 septembre 2022, annonce le ministre de la justice

Le garde des sceaux ministre de la justice a annoncé le vendredi, 16 septembre dernier la date officielle de l'ouverture du procès des massacres du 28 septembre 2009. Il l'a fait en marge d'une rencontre avec le comité de pilotage, organe chargé de l'orientation stratégique pour l'organisation du procès au siège du département.

« *J'ai l'honneur, au nom du comité de pilotage d'annoncer que la date du 28 septembre 2022 est officiellement retenue pour la tenue du procès du 28 septembre. Il faut faire une précision, la date du 26 devait être la date du procès mais à la demande du procureur de la cour pénale internationale qui a sollicité sa présence ici le 28 pour assister à l'ouverture de ce procès, il nous a été demandé de renvoyer la date au 28. C'est nécessaire puisque entre la Guinée et la CPI il y a le principe de complémentarité* », a annoncé Alphonse Charles Wright.

Après cette annonce, le garde des sceaux ministre de la justice envisage de rencontrer les associations des victimes mais aussi les conseils des accusés.

Safi Coumbassa

OUVERTURE DU PROCÈS DES CRIMES DE 2009

La présidente des victimes enchantée.

Présente à la rencontre entre le ministre de la justice et le comité de pilotage en charge de l'organisation du procès des massacres du 28 septembre 2009, Hadja Asmaou Diallo, président de l'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre (AVIPA), a exprimé toute sa joie après l'annonce d'une date officielle pour l'ouverture du procès.

« *Nous sommes vraiment très satisfaits, il était temps. Il était temps qu'on arrive à ce procès. Je dirais que je suis vraiment très à l'aise aujourd'hui et que les victimes sont vraiment à l'aise. Parce que ce jour qui arrive à grand pas, je prie le bon Dieu qu'il nous donne la santé pour assister à l'ouverture de ce procès et jusqu'à la fin de ce procès. C'est quelque chose de très intéressant pour nous et je vous assure que ce procès va nous amener dans le bonheur pour notre pays. Parce que ce dossier a mis une tâche noire sur la Guinée. Et, nous espérons qu'avec l'ouverture du procès que toutes les vérités vont tomber et que la Guinée aura une grande ouverture. Et, cette ouverture sera vers le bonheur. Et, ça sera pour tous les guinéens, pas seulement pour les victimes* », dit déclaré Hadja Asmaou Diallo.

Safi Coumbassa

POURSUITE DE LA CRIEF

Le procureur spécial Aly Touré dit tout !

Invité de l'émission «Comprendre l'Actualité» du jeudi, 15 septembre à la radio Sabari Fm, le procureur spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financière(CRIEF) a donné une large information sur les différents dossiers pendants. Sans langue de bois, Aly Touré s'est voulu précis et pointu sur certains aspects diversement interprétés dans l'opinion. Notamment les cas des anciens dignitaires du régime déchu, des anciens premiers ministres du feu Lansana Conté etc.

Accusé à tort ou raison dans le blocage de certaines demandes de mise en liberté conditionnelle, le procureur spécial n'a pas caché sa position.

« *Je suis parquetier, je soigne les intérêts de la société. Lorsque les magistrats instructeurs prennent une décision, c'est la loi qui dit, qu'en tant que procureur, j'ai un droit de recours devant les instances supérieures de toutes les décisions que les magistrats du siège entreprennent. Moi, je pense que des gens qui ont commis suffisamment d'infractions à caractère économique et financier dans notre pays, qui ont conduit les destinées de ce pays pendant un moment et qu'on se retrouve à des niveaux de développement très bas. Je pense que si ces personnes sont poursuivies, pour ne pas que ces personnes utilisent le terrain pour se soustraire des poursuites, pour ne pas que ces personnes utilisent le terrain pour effacer les épreuves qui sont en train d'être colmatées par-ci, par-là, pour ne pas que ces personnes fassent des pressions sur des éventuels témoins qui sont en liberté. Moi, j'estime que les magistrats doivent détenir ces personnes jusqu'à ce que la procédure commande qu'elles soient libérées. Donc, je ne m'oppose pas parce que je veux m'opposer, je m'oppose pour le bien de la procédure, je m'oppose dans l'intérêt de la loi*», a-t-il clarifié.

Les procès vont s'ouvrir bientôt

Comme pour rassurer les prévenus et proches, le procureur spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) après avoir reconnu une certaine lenteur dans le traitement des dossiers a annoncé que le procès concernant les anciens lieutenants du pouvoir déchu se tiendra dans un bref délai.

« *Nous avons créé deux sections au niveau de la chambre d'instruction pour pouvoir accélérer l'instruction des dossiers. (…) On est en train de faire des investigations. Les juges sont en train de travailler. Et dans un bref délai, je vous rassure que dans un bref délai, les procès de ces personnes vont commencer* », a promis Aly Touré.

Mamadou Sylla inculpé et placé sous contrôle judiciaire

Evoquant le dossier Air Guinée, le procureur spécial a rassuré qu'il ne s'agit pas d'un acharnement mais plutôt d'une réelle volonté de connaitre la vérité.

« *Nous avons reçu un rapport d'audit qui a été transmis à notre parquet, nous avons étudié et nous avons constaté l'existence des infractions à la loi pénale relevant de la compétence de la CRIEF. J'ai constaté dans le rapport d'audit des malversions financières dans la passation d'un marché public en l'occurrence celui concernant la vente de l'avion Air Guinée et ses actifs.*

Et après analyse, nous avons reçu l'ouverture d'une information et nous avons saisi la chambre d'instruction. C'est la chambre qui a émis des convocations à l'adresse des personnes concernées. À l'heure où je vous parle, Monsieur Mamadou Sylla a été convoqué, il a comparu devant les juges, il a été inculpé et il a été placé sous contrôle judiciaire,» a annoncé Aly Touré.

Acharnement contre Cellou Dalein Diallo ?

Aussi accusé dans ce dossier Air Guinée d'acharnement contre la personne de Cellou Dalein Diallo qui, au moment des faits n'était que ministre des transports, Aly Touré précise *: « vous savez en droit, les infractions se commettent, il y'a le régime des infractions. Quand une infraction se commet, autour de la même infraction, vous pouvez avoir l'auteur principal, vous pouvez avoir son co-auteur, vous pouvez avoir son complice. Voyez-vous, il ya tout ça. Donc quand une infraction se commet, il ya une fourchette de faits autour, des faits qui peuvent atteindre d'autres personnes. Donc, c'est dans ce cadre-là, encore que c'est un dossier qui est actuellement pendant devant un cabinet d'instruction. »*

Chasse contre les cliniques et pharmacies clandestines

Le procureur spécial près la CRIEF rajoute dans son arc une bataille sans merci contre les cliniques et les pharmacies clandestines. A ce niveau, le procureur reste convaincu qu'il réussira à y mettre un terme.

« *Lorsque vous parcourez l'ordonnance de création de la CRIEF en son article 1 alinéa 3, il est dit que les infractions d'atteintes massives à la santé publique rentrent dans les domaines de compétence de la CRIEF. Vous serez d'accord avec moi que lorsque des personnes manipulent alors qu'elles n'en sont pas spécialistes, lorsque des personnes ouvrent des cliniques alors qu'elles ne sont pas autorisées, on ne sait même pas dans quelle circonstance, elles soignent les gens, c'est une atteinte grave à la santé publique… Les médicaments doivent retournés dans les officines. Je veux mettre fin à la prolifération des cliniques clandestines, je veux mettre fin à la manipulation des produits pharmaceutiques par des non spécialistes…à date, nous avons l'emplacement de toutes les cliniques non agrées par communes et par secteurs…» a-t-il promis.*

Les DAFF dans le collimateur de la CRIEF

Le procureur spécial Aly Touré a aussi laissé entendre que sa juridiction notamment la chambre d'instruction travaille déjà sur les dossiers des DAFF. Une procédure qui a été affectée par la vacance judiciaire.

« *Ce sont les congés qui sont venus ralentir les travaux de la CRIEF. Sinon, nous avons faits des réquisitions supplétives dans tous les dossiers où les ministres et les DAFF sont concernés et ces dossiers sont envoyés aux juges d'instruction. Si ce n'est pas à cause des congés, vous allez voir plusieurs DAFF défilés devant les juges d'instruction de la CREIF. Donc dès après les congés, les dossiers des DAFF vont reprendre.* »

Pour ce qui est de la détention préventive en nombre à la maison centrale Conakry, Aly Touré fait savoir que la CRIEF est trop clémente en ce sens car, elle a dans sa ligne de tir 267 personnes mais seulement 10 sont en détention.

Aboubacar Condé

DRAME SUR LA ROUTE DE KOUROUSSA

Plusieurs morts dont 11 personnes calcinées

Quatorze morts dont 11 personnes calcinées et des dégâts matériels énormes est le bilan de cet accident qui s'est produit dans la nuit du jeudi 15 septembre 2022, sur la route nationale Kankan-Kouroussa.

Selon un ressortissant de la localité, c'est aux environs de 01 heure du matin, ce vendredi, 16 Septembre 2022, que deux engins roulants sont entrés en collision, à l'entrée de Kouroussa, côté Kankan, juste après le pont Komony. Il s'agit d'un camion-citerne et un minibus, en provenance de Mandiana et en partance pour Dinguiraye, ayant à son bord un corps et des proches du défunt.

Les responsables administratives et policières évoquent une faute imputable au chauffeur qui serait dans un état d'ébriété.

Aly Sylla

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Dadis Camara renforce son pool d'avocats

L'ancien Chef de la junte (2008 – 2009), le Capitaine Moussa Dadis Camara semble être prêt à la guerre pour sa vérité dans le dossier de massacre du 28 septembre. En témoigne la photo à la Une de cet article. L'enfant terrible de Koulé (localité située au sud de la Guinée) décide alors d'étoffer ses conseils vers le fameux procès attendu par des millions de Guinéens dont les familles des 150 tués, des femmes violées et des porte-disparus (rapport de l'Onu.

Dans l'équipe constituée de six avocats, il y a trois anciens bâtonniers dont deux du barreau de Guinée et un du Bareau du Burkina Faso. La grosse surprise, c'est l'absence de maître Jocamey Haba dans cette équipe.

Selon un post de Me Moriba Pépé Gbilimou ce vendredi, ces avocats sont : Me Boubacar Sow, avocat au Barreau de Guinée, ancien Bâtonnier; Me Dinah SAMPIL, avocat au barreau de Guinée, Ancien Bâtonnier; Me Antoinette .N. OUEDRAOGO, avocat au Barreau du Burkina Faso, ancien Bâtonnier; Me Joachim GBILIMOU, avocat au Barreau de Guinée, ancien membre du conseil de l'ordre; Me Pépé Antoine LAMA, avocat au Barreau de Guinée, Membre du Conseil de l'ordre; et Me Almamy Samory TRAORE, avocat au Barreau de Guinée.

« *Le Président a fait élection de Domicile au Cabinet du Bâtonnier Me Dinah SAMPIL. Les conseils sus-nommés sont priés de prendre part à la réunion convoquée par le Ministre de la Justice Garde des Sceaux ce vendredi 16 septembre 2022 à 16h à la Chancellerie* », a annoncé maitre Pépé Moriba Gbilimou.

Accentguinee.com
Site partenaire

DRAME À CONAKRY

Deux personnes électrocutées dans des eaux diluviennes

Les citoyens de Gbessia Olympio sont en colère ce matin. Ils ont érigé des barricades par endroit sur la déviation reliant la T1 à la T2 au niveau précisément de Olympio et Condetto. Une manifestation consécutive à la mort de deux jeunes hommes dans la nuit d'hier avec les fortes précipitations diluviennes sur Conakry.

À Gbessia Olympio où le drame s'est produit, ces deux jeunes ont été transportés par le courant d'eau avant d'être électrocuté et mort s'en est suivie, rapportent des témoins

Accentguinee.com
Site partenaire

BAVURE POLICIÈRE

Des agents sanctionnés par le ministre de la justice

« *Délibérer est le fait de plusieurs. Agir est le fait d'un seul*,» nous enseigne Charles Degaule. Ayant compris qu'il faut sévir contre les pratiques dégradantes de certains agents de la police, le ministre guinéen de la Justice vient d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de plusieurs agents des forces de l'ordre, suite au meurtre d'un jeune à Kipé dans la commune de Ratoma. C'est du moins, l'esprit du courrier rendu public le 17 septembre 2022 dans lequel, le ministre de la Justice Garde des Sceaux fait des injonctions au parquet général près la Cour d'appel de Conakry d'engager des poursuites contre le commandant Alpha Kabinet Kaba, commandant de police, chef des opérations adjoint de l'office central anti-drogue. Cet officier de police est accusé d'homicide volontaire par arme à feu.

Alphonse Charles Wright motive sa décision par des faits présumés d'homicide volontaire par arme à feu, qu'auraient commis les agents épinglés. Il s'agit d'Alpha Kabinet KABA, commandant de police, chef des opérations adjoint de l'Office centrale antidrogue (OCAD) et dix autres complices. Il s'agit de :

Adjudant-chef Souleymane Kourouma ;
Brigadier-chef Albert CAMARA ;
Brigadier-Chef Mohamed Lamine Camara ;
Brigadier-chef Sékou Diawara ;
Brigadier Aly Cissé ;
Brigadier Malick Camara,
Brigadier Mamadou Yéro BARRY,
Brigadier Youssouf DIALLO ;
Brigadier ALYA SYLLA ;
Brigadier Oumar SOUMAORO.

La rédaction

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

N°0450/MJDH/SG/CAB/2022

Conakry, le 17 SEPT. 2022

LE MINISTRE

A

MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL
PRES LA COUR D'APPEL DE CONAKRY
- Conakry –

Objet : *Injonctions aux fins de poursuites judiciaires pour des faits présumés d'homicide volontaire par arme à feu contre Alpha Kabinet KABA, Commandant de police, Chef des opérations adjoint de l'Office Centrale Antidrogue (OCAD) et complicité d'homicide volontaire par arme à feu contre, Adjudant-Chef Souleymane KOUROUMA, Brigadier-chef Albert CAMARA, Brigadier-Chef Mohamed Lamine CAMARA, Brigadier-chef Sékou DIAWARA, Brigadier Aly CISSE, Brigadier Malick CAMARA, Brigadier Mamadou Yéro BARRY, Brigadier Youssouf DIALLO, Brigadier Alya SYLLA, Brigadier Oumar SOUMAORO.*

Monsieur le Procureur Général,

En application des dispositions de **l'article 37 du Code de procédure pénale et de la politique pénale du gouvernement du mois d'août 2022**, il vous est enjoint par la présente versée au dossier de la procédure d'engager des poursuites judiciaires sans délai pour des faits présumés d'homicide volontaire par arme à feu contre **Alpha Kabinet KABA**, Commandant de police, Chef des Opérations Adjoint de l'Office Centrale Antidrogue (OCAD) et complicité d'homicide volontaire par arme à feu contre :

1. **Adjudant-Chef Souleymane KOUROUMA ;**
2. **Brigadier-chef Albert CAMARA ;**
3. **Brigadier-Chef Mohamed Lamine CAMARA ;**
4. **Brigadier-chef Sékou DIAWARA ;**
5. **Brigadier Aly CISSE ;**
6. **Brigadier Malick CAMARA,**
7. **Brigadier Mamadou Yéro BARRY,**
8. **Brigadier Youssouf DIALLO ;**
9. **Brigadier Alya SYLLA ;**
10. **Brigadier Oumar SOUMAORO.**

Ministère de la justice et des droits de l'homme Commune de Kaloum, Quartier Almamya - BP: 564 - Conakry, République de Guinée
Tél : (+224) 626 07 45 77 / Email : minsterejusticeguinee@gmail.com / Site web : www.justiceguinee.gov.gn

PROCÈS DES MASSACRES DU 28 SEPTEMBRE

Me Paul Yomba Kourouma craint un procès «bâclé»

Sauf changement de dernière minute, le procès des massacres du 28 septembre 2009 s'ouvrira à Conakry le mercredi, 28 septembre 2022. Cette annonce faite par le ministre de la Justice ne rassure pas l'avocat du seul inculpé en prison. Me Paul Yomba Kourouma, avocat de Aboubacar Sidiki Diakité ''Toumba'', l'ex aide de camp de Moussa Dadis Camara, puisqu'il s'agit de lui craint que ça soit un procès bâclé.

Pour la tenue de ce procès, les autorités judiciaires prévoient la mise en place d'un tribunal ad hoc :

« ***Nous savons déjà que ce n'est pas une juridiction à dire le droit, parce que si déjà on n'a pas pu se prononcer sur les droits élémentaires : les mises en liberté, le non renouvellement des mandats de dépôts, ce n'est pas sur le fond qu'on dira le droit. Nous irons au procès, parce que l'institution chargée de dire le droit, nous la mettrons à l'épreuve. Que le peuple de Guinée et l'humanité toute entière sachent de quoi elle est faite et de quoi elle est capable. Nous scruterons les lois et verrons si l'application qui en est faite est saine*** », laisse entendre Me Paul Yomba Kourouma.

Pour cet avocat au barreau de Guinée, plusieurs faits entachent déjà la bonne marche de la procédure :

« ***Tout cela frôle la loi déjà. Nous avons un code de procédure pénale qui n'est pas abrogé, qui est en vigueur, qui s'applique. Et il y a une organisation judiciaire qui ne prête plus à équivoque. Nous savons que les lois n'ont pas changé. Les questions de compétences de territorialité n'ont pas changé. S'il y a un crime commis dans le ressort juridictionnel de Ratoma, la juridiction compétente c'est bien le tribunal de première instance de Dixinn. L'ordonnance de renvoi rendue par le pool des juges d'instruction, confère à cette juridiction-là, la compétence. Alors, on ne sait pas à quel moment de la procédure, on a pu lui ôter cette attribution pour la conférer à un tribunal ad hoc qui même, n'est pas créé. Alors, on va faire un recrutement massif à l'échelle nationale, 61 magistrats qu'on va former. Ces deniers savent qu'ils ne vont pas tous siéger. On sait que la composition d'un tribunal est très simple : un président assisté de deux assesseurs tous des magistrats Et de l'autre côté, le ministère public représenté par le procureur de la République et ses substituts. Alors, c'est un gâchis, un gaspillage inutile. Et de l'autre côté, pendant qu'on les forme, l'administration judiciaire est bloquée. Qu'est-ce qu'on va inoculer à ces magistrats qu'ils n'ont pas eu ? Le programme de la politique ne doit pas être celui de la justice*** », a-t-il l'avocat chez nos confrères de FIM FM.

Alpha Oumar Diallo

KANKAN

Les autorités lancent la traque des pharmacies et cliniques non agréées

La lutte contre la vente illicite des faux médicaments et l'ouverture des pharmacies et cliniques illégales est ouverte dans la région de Kankan. Ce jeudi 15 septembre, plusieurs responsables en charge des questions sanitaires et sécuritaires étaient ainsi devant la presse pour d'annoncer les couleurs des actions destinées à faire respecter la décision du procureur de la CRIEF.

Si ce n'est pas la première fois que l'État contre les pharmacies parallèles et les cliniques non agréés, les autorités de la région administratives de Kankan demeurent néanmoins très confiantes. Confiantes mais aussi fermes. « *Cette volonté de la CRIEF sera appliquée dans notre région sans état d'âme. Nos agents de sécurité doivent continuer à veiller à la mesure à partir d'aujourd'hui jusqu'à ce qu'une autre décision tombe* », martelait le gouverneur de région. Invitant les gestionnaires de pharmacies et de cliniques non agréées à se mettre en règle, Aboubacar Diakité est peut-être conscient que l'application stricte de la mesure ne sera pas sans conséquences. Mais il ne peut pas transiger. « *Nous avons tous des malades à domicile mais la régularisation du secteur est une priorité pour tous* », dit-il.

Les pharmaciens et propriétaires de cliniques agréées ne devraient pas non plus en profiter pour monter les enchères. Le gouverneur leur demande de penser d'abord aux citoyens. « *Vous qui êtes autorisés à le faire, soyez plus humains en ayant pitié des patients. Vous n'êtes plus nombreux dans la région. Donc, réduisez les prix pour le bien des populations* », implore-t-il.

Pour cette première journée coïncidant avec l'entrée en vigueur de la décision d'Aly Touré, les pharmacies clandestines et les points de vente illégaux de médicaments sont restés fermés. La question que se posent néanmoins beaucoup de citoyens est de savoir si la quinzaine de pharmacies agréées de la région pourront répondre aux attentes ?

Michel Yaradouno
Kankan
pour Ledjely.com

GABON

L'ex président du Parlement arrêté avec plus d'un milliard de francs CFA en liquide

Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, la police gabonaise a mis la main sur l'ancien président de l'Assemblée nationale avec une grosse somme d'argent. Guy Nzouba-Ndama, puisqu'il s'agit, a été arrêté avec des valises d'argent dont le montant s'élève à plus d'un milliard de francs CFA.

Dans la vidéo réalisée à la frontière entre le Gabon et le Congo Brazzaville, l'on voit l'ex parlementaire s'opposer dans un premier temps à la fouille de ses valises posées dans un pick-up, avant de lâcher finalement prise.

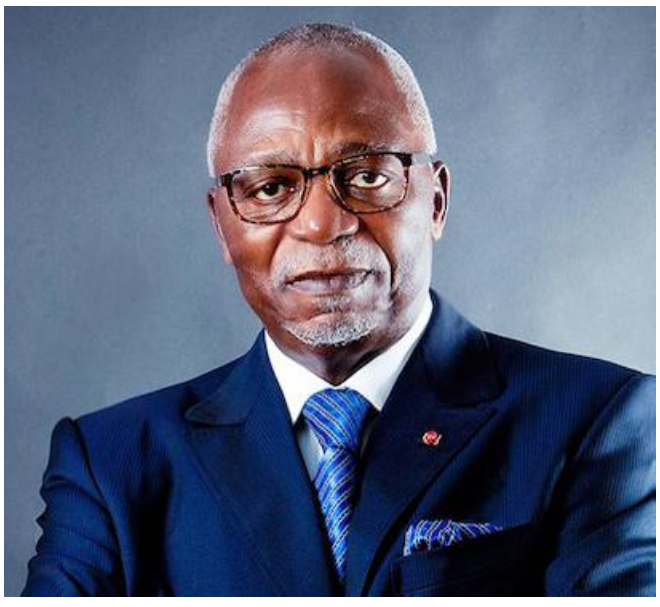

Aux dernières nouvelles, l'ancien président du parlement gabonais a été placé en garde à vue à Franceville, dans le Sud-Est du pays.

La rédaction

CONTÉ ET SES PREMIERS MINISTRES

« Il n'y a pas de contrat entre moi et un de mes ministres : tu viens faire un travail et après, je nomme d'autres Guinéens à ta place » Général Lansana Conté (*)

Un général toujours égal à lui-même

Il n'a jamais permis à quiconque d'élever le moindre avis contraire au sien, car il percevait ceci comme un acte de nature à douter de son infaillibilité. Il a toujours tiré les ficelles de ses innombrables pantins pour en faire des mannequins à tout faire. Mystérieux aux bords, de nombreuses légendes se racontent autour du soldat et du président paysan. Pour mettre en lumière la trame grandiose des épopées qui avaient porté le soldat à sa gloire. D'abord, les plus anciennes comme du temps de la lutte de libération de la Guinée portugaise et la plus vénérable, qui a fait de lui un homme prédestiné. Celle qui, par son ampleur l'a donné comme le bienfaiteur fait pour la Guinée. Autant de « signes de reconnaissance » qui ont donné à ses galons et à sa casquette de général, une allure de couronne. S'il fallait des étiquettes à coller sur le front du grand homme pour afficher sa valeur inestimable, eh bien, il y a toujours eu parmi nous des gens pour sonner le carillon des louanges congratulatrice. Et une bonne partie des populations pour chanter les refrains.

L'homme tant célébré et banni a rejoint le royaume des cieux le 22 décembre 2008, soit 23 ans de la date anniversaire de son discours-programme du 22 décembre 1985. Ce soir-là, le président Conté définissait les grandes orientations de sa politique qui devait être un bréviaire pour tous les cadres épris de développement. Notre terre est du coup promis à une vie meilleure, à un espoir sans bornes. C'est donc la fin de la misère et de la pauvreté. L'éternel printemps en somme. Mais les faits et gestes du père prévenant signent plutôt le départ pour une longue errance. On s'engourdit dans le navire de la « société d'hommes libres et responsables » qui tangue vers une destination sans fin. C'est à croire que notre hymne national n'est plus « Liberté », mais une interminable rengaine d'asservissement dans le silence des populations. Les parasites du cercle intime savent tout recevoir, mais c'est à peine s'ils appréhendent le danger qui plane sur le navire Guinée dans une mer démontée alors qu'il n'y a plus personne à la barre. Après s'être usé comme il a pu pour se cramponner au pouvoir l'homme du 3 avril a fini par tout déconstruire. A son image, tout le pays est resté un grand malade et faute et d'institutions crédibles et responsables, pour constater les graves dérives qui ont culminé par une nette vacance du pouvoir, le Général qui fut malgré tout affublé du titre de père de la démocratie s'en est allé comme il était venu.

Et comme s'il était donné pour immortel, la succession constitutionnelle devra attendre, car, Conté a plutôt semé le virus de la contagion kaki.

VII

Une atmosphère de fin de règne

Le vieux général a la peau dure, mais il se laisse rattraper par la réalité qui gronde à ses oreilles insensibles.

En effet, des actes de mal gouvernance ont été çà et là posés sous le regard indigné et désapprobateur du peuple, depuis les affaires dites du contrôle fiscal et de l'audit, Alex Camara, le scandale des antirétroviraux (ARV), les meurtres de l'élève Zakaria Traoré et d'un militant du PUP chez l'ancien ministre de la Santé, le Professeur Mamadou Saliou Diallo, les arrestations de Jean Marie Doré et de Sidya Touré.

Des crimes de sang ou des disparitions mystérieuses, il y en a eu malheureusement des Guinéens ont osé trucider d'autres Guinéens pour des nébuleuses raisons que rien ne justifie. Ce qui n'est pas fait pour arranger les choses, c'est qu'entre les institutions républicaines de régulations sociales et le peuple, la rupture de confiance est plutôt consommée.

La démocratie que tout le monde chante n'est toujours pas une réalité en Guinée. Pourtant les esprits les plus avancés

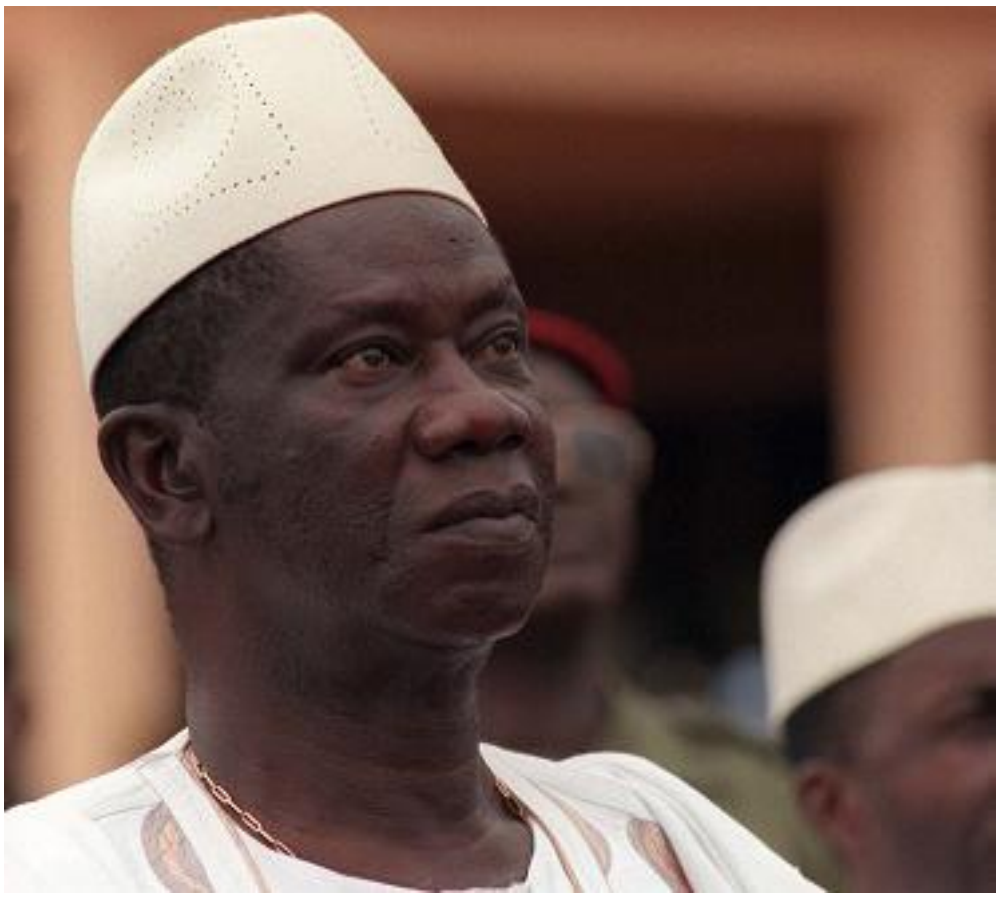

de notre temps ont suffisamment démontré que la démocratie est la dernière chance de l'Afrique. La liberté de la presse est la condition première de la démocratie. Les démocrates guinéens n'ont donc d'autre choix que de mener le combat pour l'assurer.

Toutefois, pour une raison ou une autre, la presse et particulièrement certaines publications d'opinion et d'investigation deviennent la cible privilégiée de tous les apprentis dictateurs et autres analphabètes politiques qui se plaisent dans le clair-obscur.

Ainsi, des journaux ont été traités de tous les noms d'oiseaux et accusés de toutes les malveillances et subversions possibles. Et pourtant, les journalistes n'ont fait que leur travail le plus souvent dans le respect de leur code déontologique et des droits à eux reconnus par la constitution et les textes réglementaires en vigueur.

Première panique à bord

Le 12 juin 2006 aura été la date retenue par le gouvernement pour le lancement des épreuves du baccalauréat, session 2005-2006.

On sait déjà que l'inter-centrale CNTG-USTG a déclenché une grève générale et illimitée sur toute l'étendue du territoire national le 08 juin 2006 suite à la dégradation des conditions de vie des populations.

Soit quatre jours avant le lancement des épreuves du baccalauréat.

Le gouvernement s'est-il entêté pour envoyer les élèves à boucherie?

C'est toute la question.

Voyons ! Il est 6h30. Ce lundi 12 juin 2006 quand les

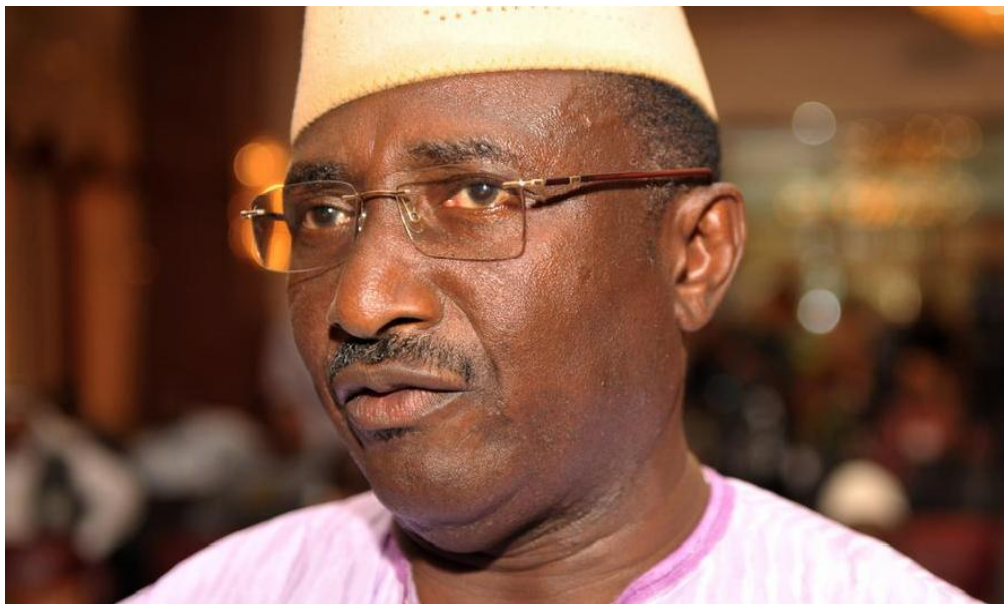

élèves ont commencé, faute de véhicules de transport, à arpenter les rues de Conakry par groupuscules pour rejoindre leurs centres d'examens.

Si l'instant précis était empreint d'une ambiance relativement sereine, il aura fallu attendre quelques heures pour voir toutes les rues de Conakry inondées d'élèves.

Un seul slogan retentissait en écho vibrant :

-Nous ne voulons plus de ce gouvernement !

-C'est une réunion de voleurs et d'hommes incapables !

-A bas le Koudéïsme !

Tels des essaims d'abeilles, les élèves s'abattent çà et là sur tout ce qui se dresse en obstacle sur leur chemin. Et comme d'habitude, les forces de l'ordre basée sur toutes les artères de la ville de Conakry matraquent, molestent, blessent et tuent dit-on, en tirant à bout portant sur les manifestants.

Dans la foulée et à chaud, certains élèves ont exprimé les raisons de leur mécontentement :

-Le gouvernement nous a rassuré que le baccalauréat allait effectivement se dérouler dans de très bonnes conditions. Ceci, sachant bien que leur différend avec l'intersyndicale est loin d'être résolu.

-Des appels ont été multipliés sur les ondes de la radio nationale.

Et nous, nous avons fini par croire que toutes les dispositions étaient prises pour le bon déroulement des épreuves.

-Ainsi ce matin, c'est avec regret que nous avons constaté l'absence totale des surveillants dans tous les centres d'examen. Voilà donc ce qui est à la base de toutes ces manifestations des élèves !

Pour s'en convaincre de l'ampleur de la manifestation, il fallait surtout être du côté des quartiers Enta, Hamdallaye, Taouyah, Kipé, Simbaya Gare, Bambéto, Bonfi et Gbessia.

Sur l'autoroute, de la colline de Dabondy au rond point de Kénien, la rue était prise d'assaut à tel point qu'on aurait cru que c'est toute la haute banlieue qui s'est levée pour exprimer une fois pour toute son ras-le-bol.

La Guinée en ébullition, voilà l'image qu'offrait cette journée désormais mémorable du lundi 12 juin 2006.

-Le gouvernement doit endosser toutes les responsabilités des incidents malheureux qui se sont

Suite à la page7

CONTÉ ET SES PREMIERS MINISTRES

« Il n'y a pas de contrat entre moi et un de mes ministres : tu viens faire un travail et après, je nomme d'autres Guinéens à ta place » Général Lansana Conté (*)

produits aujourd'hui sur toute l'étendue du territoire national.
-Car c'est lui qui a appelé les élèves à se rendre à l'école sachant pertinemment qu'aucun enseignant n'allait sortir de chez lui. Mot d'ordre de grève oblige !

Propos un enseignant confortablement assis chez lui en attendant la fin du plat de l'après-midi. Une analyse du reste partagée par tous.

Du côté de Hamdallaye, quartier toujours considéré comme le nid des récalcitrants, aucun automobiliste ne peut se targuer d'y avoir fait un tour et ressorti indemne. A la limite, même les forces de l'ordre ont eu du mal à y imposer leur loi.

Plus loin, à Enta, quartier situé à l'Est de Conakry, les affrontements entre forces de l'ordre et élèves ont entraîné d'importants dégâts matériels, de morts d'homme et des blessés graves.

Parallèlement à la situation qui prévalait dans la capitale Conakry ce lundi matin, les villes de l'intérieur du pays ont elles aussi enregistré plusieurs cas de décès, des dégâts matériels et des blessés en nombre considérable.

Seulement, à 19h, c'est avec beaucoup de surprise que la population apprendra du ministre d'État chargé de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement d'une certaine récupération politique de la grève.

Selon Elhadj Moussa Solano, l'opposition aurait armé et infiltré des casseurs du rang des manifestants. Plus loin, l'homme ira jusqu'à parler de certains leaders politiques qui se sont exprimés sur les radios étrangères pour manifester leur soutien aux deux centrales syndicales.

Du coup, la population des grévistes se sent encore beaucoup plus touchée dans sa dignité :

-Ces propos du porte-parole du gouvernement signifient tout simplement que sans l'opposition, nous autres travailleurs, nous sommes incapables de réfléchir.

-Parce que certainement on estime que nous ne connaissons pas nos droits. entend-on dans tous les coins de Conakry.

Plus étonnant sont surtout les propos du nouveau ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Éducation civique. Mamadou Bhoye Barry, hier «opposant», se range aujourd'hui du côté du pouvoir qu'il a toujours ''combattu '' :

Il y a eu effectivement une tentative de récupération de la grève par l'opposition » lance-t-il.

Bien que la tension ait un peu baissé à Conakry, la circulation quant à elle restait toujours limitée. Les rares taxis qui circulaient à travers la capitale, font fortune sur le dos des pauvres passagers. 2000 GNF, c'est le transport par tronçon.

L'argument des chauffeurs est simple :

-Il n'y a pas d'essence, toutes les stations sont fermées.

Ceux qui ont la chance d'en avoir sur le marché noir déboursent entre 12.000 et 15.000 Fg pour un livre d'essence.

A quand finira le calvaire des Guinéens ?

Voilà la question que tous se posent.

En attendant, la tension reste encore perceptible sur les tous les visages.

Le16 juin, le bureau de l'Assemblée nationale se réunit autour des évènements survenus à la suite de la grève en cours. Fait inédit, les Parlementaires reconnaissent d'emblée la légitimité des revendications syndicales.

Mais ils renvoient dos à dos le gouvernement et les syndicalistes taxés d'être tous deux « prisonniers de la logique inconciliable qu'il faudrait obligatoirement tempérer par un dialogue constructif et franc »

Tirant les conséquences de certains aspects de la crise, le bureau de l'Assemblée nationale déplore les pertes en vies humaines et « s'incline pieusement devant les dépouilles des victimes et présente ses condoléances les plus attristées ».

Ce faisant, Aboubacar Somparé, le président de l'Assemblée annonce la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire « pour faire la lumière sur les évènements et situer les responsabilités ». Sur le champ, les Parlementaires recommandent au gouvernement « l'indemnisation pleine et entière de toutes les victimes des malheureux incidents ».

A quoi a-t-on assisté depuis ?

Allez le savoir.

Le gouvernement, par la voix de Moussa Solano, a dès le soir du 12 juin porté à l'index certains leaders de l'opposition qu'il accuse de soutenir la grève et d'avoir infiltré des militants dans la marche pacifique.

Loin de nier ce fait, Ba Mamadou reconnait sur les antennes de RFI en faisant toutefois cette évidente observation ;

-Nous n'avons pas déguisé des militants pour les infiltrer, dans les mouvements. On les a infiltrés pour qu'ils participent au combat pour le changement.

-Devant une telle situation, l'opposition ne peut pas se contenter de la place de simple observateur a-t-il souligné.

Dans le même registre, Jean Marie Doré estime plutôt que le gouvernement est pris de court ;

-Au lieu de chercher à trouver la solution aux problèmes, il tombe dans l'imbécilité la plus notoire en accusant à l'emporte-pièce à gauche et à droite. C'est inacceptable !

-Nous ne pouvons pas accepter que Moussa Solano se permette d'insulter la classe politique alors que lui et son gouvernement sont totalement responsables des malheurs incommensurables que vivent les Guinéens.

Et le leader de l'UPG d'enfoncer le clou :

-Si Lansana Conté doit faire le bonheur des Guinéens, c'est de démissionner aujourd'hui, demain ou après-demain. Car il est le principal responsable de leurs différents malheurs.

En fait de malheurs, ce lundi noir ajouta encore aux sujets de deuil pour les populations. Alors que l'on a pu dénombrer au bas mot 18 à 21 morts, 83 blessés et quantité d'arrestations, la police, comme toujours parle de 11 morts dont 5 à Conakry, 4 à Labé et 2 à N'Zérékoré. Ce qui est évident, l'âge des victimes varie de 15 à 29 ans et dans le lot figurent trois apprentis chauffeur, un conducteur de taxi-moto, un apprenti maçon, un apprenti électricien, des corps non identifiés, des élèves etc.

Cette journée était déterminante pour la grève et l'absence des surveillants dans les centres d'examens en était l'illustration. En face, il fallait compter avec la détermination du nouveau ministre de l'Enseignement Pré universitaire qui jure envers et contre tout de faire respecter son calendrier.

Mais les 40 mille candidats au baccalauréat surtout ceux de Conakry sont aussi handicapés par le manque de transport public et la pluie qui s'invite au débat. Le mot d'ordre de la grève est bien observé. Le ministre de tutelle sera face à la réalité quand il choisit le lycée de Donka aux 38 salles d'examen pour le lancement officiel des épreuves.

Réduit à constater l'absence des surveillants, il devra aller voir ailleurs. A la Belle vue, l'école primaire Josip Broz Tito n'offre pas une meilleure image. Pendant ce temps, le téléphone diffuse une rumeur qui laisse croire que certains centres d'examens sont opérationnels.

C'est le branlebas et les rues de Conakry et de la plupart des Préfectures sont investies par les élèves. Qui fulminent comme tout et revendiquent, voire exigent désormais le changement.

A bas le gouvernement ! Trop, c'est trop !

Ils décident alors de marché sur la présidence de la République pour le signifier à son locataire.

A coups de tirs de sommation si ce n'est pas à bout portant, de gaz lacrymogène et de matraques, la police ne donne pas dans la dentelle contre des enfants, drapeau en main et chantant l'hymne national.

Pour distribuer les épreuves, Kélèfa Diallo, le directeur des examens scolaires s'est fait entourer d'une escorte bien armée. Aperçu du côté de l'école Saint Georges de Taouyah, il a pu s'extraire des lieux avant le chaudron. Il est vrai que des loubards ont rejoint les rangs des élèves et les cas de mise à sac de stations d'essence, d'écoles, tout comme de casse de véhicules sont signalés çà et là.

Au pont du 8 novembre, le spectacle est encore plus désolant.

Sur cette horrible place dont on reparlera, des morts non dénombrés et au moins dix blessés dont quatre filles.

Le quartier Enta nord peut revendiquer la palme de l'horreur avec jeune militaire étalant comme trophée de guerre, les dépouilles de sept compatriotes.

C'est après tous ces forfaits que dans la soirée, le porte-parole du gouvernement, Moussa Solano a présenté ses condoléances aux familles éplorées et demandé aux parents de garder leurs enfants à la maison « jusqu'à nouvel ordre ».

Le mal était déjà fait. Mais les slogans scandés ce jour ne disparaitront pas de sitôt.

-Quittez le pouvoir !

Vive le gouvernement d'union nationale !

Nous sommes pourtant en plein mois de l'enfant guinéen. Et les analystes ne manquent pas de faire le raccourci pour dire que les 1é et 13 juin, c'est notre « massacre de Soweto ».

A qui revient la paternité de cette tuerie d'enfants ?

Mamadou Bhoye Barry, le vrai faux adversaire de Lansana Conté aux présidentielles-pipées- de 2003 pourra difficilement s'en défaire.

Salaire de l'infamie-on ne sait pas ce qu'il a perçu d'autres comme avantages matériels, il a de toutes façons matérialisé l'entêtement du gouvernement et son mépris du dialogue et du consensus.

En promettant l'impossible quitte à envoyer les élèves à l'abattoir, histoire de faire plaisir au Général Conté. Mais la dure réalité aura mis en scène un homme qui, à force de vouloir servir son maître a levé le petit peuple contre ce dernier. Donc, peine perdue pour les courtisans, car le brasier ainsi allumé ne s'étendra par un coup de baguette magique.

12 février 2007

Alors que les balles continuent de tuer la jeunesse, Lansana Conté qui ignore royalement cette situation, décrète l'état d'urgence.

25 septembre 2008

Suite à la page 8

CONTÉ ET SES PREMIERS MINISTRES

« Il n'y a pas de contrat entre moi et un de mes ministres : tu viens faire un travail et après, je nomme d'autres Guinéens à ta place » Général Lansana Conté (*)

Aboubacar Somparé défend enfin le changement

Tiré Aboubacar Somparé de son somnambulisme pour qu'il retombe devant la réalité. La session budgétaire de l'année 2008 s'ouvre six mois après les violences secousses sociales. Devant

68 députés sur 107 inscrits, le président du Parlement tient sa harangue. Une bien tardive réaction en dira-t-on.
-Si nous devons en croire les augures qui se manifestent, un autre mouvement social est à craindre ;
-Ce dernier évènement comme tous ceux qui l'ont précédé sera engendré par les mêmes causes.
Il estime sur le champ que « la véritable question est de savoir si nous allons terminer la crise ou la recommencer ».
Alors pour le président de l'Assemblée nationale :
-Un pas de plus dans l'immobilisme serait un acte irresponsable et coupable ;
-Un pas de plus dans la ligne de la confusion serait la destruction de la République ;
-Un pas de plus dans la ligne du clientélisme serait la corruption de la nation !
Elhadj Somparé a reconnu volontiers que le peuple souhaite la consolidation de la paix constitutionnelle et tient au respect des accords du 27 janvier 2007.
-Ceux qui ne se reconnaissent pas dans le changement et qui veulent lui opposer une inertie doivent s'apercevoir qu'il est impossible d'inverser la tendance !
-Et ceux qui faite et qui l'ont voulue doivent savoir que la crise est à son dernier terme ;
-Que le bonheur de notre patrie, comme sa gloire, exigent que ces crises ne continuent pas plus longtemps !
Prenant à contrepied Lansana Conté et ses derniers thuriféraires, Aboubacar Somparé a eu cette autre réflexion :
-Le peuple, à travers les syndicats et la société civile, a montré qu'il a le courage de détruire les abus des pouvoirs publics ;
-Il a montré et prouvé aujourd'hui qu'il a la force et la sagesse de protéger et de maintenir ses intérêts ;
Soit remarqué de passage, les syndicalistes avaient pointé le président de l'Assemblée comme le principal facteur de blocage lors des négociations du début de l'année.
Quoi qu'il en soit, cette dernière rame désormais dans le sens de l'histoire :
-Le peuple a gémi trop longtemps des maux affreux de la mal gouvernance ;
-Nous avons tous vu s'organiser cette crise horrible que l'inertie des gouvernements successifs a laissé se développer et s'étendre où toutes les conduites administratives ont produit toutes les calamités ! »
Si ce n'est pas la certitude de la défaite après les différentes « victoires », Aboubacar Somparé ne devrait pas douter qu'il ne survivra pas à Lansana Conté. Pour dire brutalement ce qui advint, quand est survenu son tour de choir, eh bien il chut !

2 octobre 2007

Lansana Conté banalise le mouvement et ignore les martyrs

Après avoir été muet sur la question, Lansana Conté était très donc attendu le 2 octobre 2007 sur les convulsions sociales du début de l'année. Mais son adresse à la nation a laissé même ce qui lui reste de sympathisants sur leur faim. Morceaux choisis :
« Les graves évènements survenus dans notre pays en janvier-février derniers invitent à une réflexion collective en vue de maintenir et renforcer l'harmonie sociale, base de tout développement ;
Cela étant, il a tout de même reconnu que « ces incidents de parcours » ont failli mettre en péril les fondements de l'Etat de droit..
D'ailleurs, le Général croit savoir que ces évènements, « aussi douloureux soient-ils doivent être considérés comme l'heureuse confirmation que la démocratie est bien enracinée en Guinée dans un socle d'adhésion solide..
Excusez du peu, car le Chef de l'Etat n'en dira pas plus. Ceux qui s'attendaient à un une pensée pour les victimes devraient revoir leurs copies. Les plaies sont pourtant béantes tant dans lamémoire collective que dans le corps de tous les patriotes.
En banalisant cette boucherie, il a assurément allumé sa bougie des deux bouts. Ce d'autant plus qu'il s'est mis à dos l'écrasante majorité des populations pour qui, d'ailleurs, les 12 et 13 janvier constituent le grand moment de conquête de leur indépendance. Ce, après avoir été victimes de tous les oukazes de la part de ceux qui ont « recolonisé » la Guinée depuis le 2 octobre 1958.
Soulignons avec force que dans 30 Préfectures sur les 33, les citoyens se sont érigés contre la mal gouvernance au cri de :
-Rien ne sera plus comme auparavant !
En banalisant ces actes héroïques pour les présenter sous le jour qui lui convient, le « timonier de la démocratie guinéenne » aura prouvé pour de bon qu'il s'est toujours inscrit dans une logique contraire. Pour étouffer la voix du peuple, rien de mieux indiqué que la bestialité d'une armée à ses ordres. Au bat mot, 150 citoyens ont été fauchés et l'on a décompté plus d'un millier de blessés par la soldatesque déchainée.

Déclaration des forces vives suite aux événements

Le peuple de Guinée une fois de plus est en deuil. Le lundi 12 et le mardi 13 juin 2006, les forces de l'ordre ont assassiné des élèves qui manifestaient pacifiquement pour revendiquer leur droit de passer leurs examens. Le bilan de ces deux jours de tueries est lourd : plus de 21 morts et 87 blessés sur l'ensemble du territoire national.
Le Comité paritaire issu de la concertation nationale des 17, 18,19 et 20 mars 2006 au nom des Forces Vives adresse aux familles éplorées et à tout le peuple de Guinée ses condoléances les plus attristées. Ce drame n'est pas isolé en soi. Pour ne citer que des plus récents, à Télémélé en octobre 2005, des élèves qui manifestaient pour avoir des professeurs, ont été fusillés à bout portant par des gendarmes.
Deux jours avant le lundi noir du 12 juin, à Kindia, des militaires ont tiré sur des étudiantes (après les avoir violées) et étudiants dans leurs chambres sur le campus de l'Université à Foulayah tout simplement parce que ceux-ci exprimaient leur mécontentement à la suite de la mort d'un des leurs.
C'est le lieu de rappeler que le Président Lansana Conté, en 1984, dans la déclaration n-1 du CMRN, avait pris l'engagement solennel de ne plus jamais faire verser le sang guinéen. Vingt deux ans après, force est de reconnaître que le peuple de Guinée continue de payer un lourd tribut à son régime. L'armée et les forces de l'ordre n'hésitent pour aucune raison à tirer sur les populations faisant des morts et des blessés graves.
Au moment où l'Afrique entière célèbre l'année de l'Enfant, en Guinée, les forces de l'ordre tirent à balles réelles sur des enfants et des adolescents alors qu'il y a d'autres moyens plus conventionnels à leur disposition pour disperser des manifestants.
Cette barbarie des forces de l'ordre a été préméditée. Car la veille, le gouvernement, par la voix de son porte-parole, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Moussa Solano et par celle du ministre de l'Enseignement Pré Universitaire Boye Barry, a déclaré sur les antennes guinéennes et étrangères, que toutes les dispositions étaient prises pour permettre aux élèves de passer tes examens sachant bien qu'il n'y avait rien pour ce faire.
Les maîtres et les professeurs ayant maintenu leur mot de grève, les élèves ne pouvant passer leurs examens se répandre dans la rue pour manifester leur mécontentement. C'est donc avec préméditation et cynisme que le gouvernement a fait tirer sur les enfants pour faire endosser cette responsabilité à l'opposition afin de politiser la grève et la faire échouer.
Les Forces Vives dénoncent cette manœuvre machiavélique du gouvernement et la condamnent avec la plus grande énergie. Les Forces Vives exigent la mise en place immédiate d'une Commission d'enquête internationale sous les hospices de la CEDEAO et de l'Union Africaine pour situer les responsabilités en vue de traduire les commanditaires devant la justice.
Les Forces Vives se félicitent du succès du mouvement de grève déclenché par les travailleuses et travailleurs pour leur juste revendication de conditions de vie meilleure pour tous les Guinéens.
Les souffrances dues aux privations de toutes sortes imposées par ce régime à nos populations sont connues de toute communauté internationale.
La Guinée, notre pays, bien que dotée en ressources naturelles parmi les plus fabuleuses du monde et en hommes de très grandes qualités, se trouve aujourd'hui parmi les dernières nations de la planète.
Les infrastructures et services sociaux de base (eau, électricité, téléphone, voirie, système de santé et d'éducation etc.) sont notoirement déficients.
La mal gouvernance érigée en système de gouvernement avec son cortège de corruption, de gabégie, de népotisme et d'élections truquées, a emmené les Forces Vives de la nation à demander l'ouverture immédiate d'une période de transition de 18 mois au plus avec une vie politique normale.
Les Forces Vives attendent de la communauté internationale la dénonciation vigoureuse des massacres récurrents perpétrés contre les populations guinéennes par leur propre gouvernement et le soutien de la juste revendication de notre peuple à une vie meilleure.
Les Forces Vives exigent la libération immédiate de tous ceux qui ont été arbitrairement arrêtés lors de ces douloureux événements. Il est à préciser que certaines de ces arrestations ont été opérées nuitamment vers 2h 00 du matin comme celle de dix responsables de la jeunesse de l'UFR et d'autres membres des partis de l'opposition.
Les Forces Vives demandent aux militantes, militants et à l'ensemble des populations guinéennes de rester vigilants et mobilisés.

Conakry, le 17 juin 2006
P/Les Forces Vives

Le Comité paritaire

Sanou Kerfalla Cisse

A suivre...

ROYAUME-UNI

La reine Élisabeth II s'est éteinte

70 ans de règne, c'est le temps qu'elle a passé à la tête du Royaume-Uni. Élisabeth II s'est éteinte ce jeudi 08 septembre à l'âge de 96 ans.

Une figure incontournable de la royauté anglaise. Charles III son fils aîné va lui succéder à la tête de la Grande Bretagne

Focus

SYLI NATIONAL A DE GUINÉE

Le coach Kaba Diawara signe un contrat de deux ans

Nommé à la tête du Syli national A d'il y a plus de 5 mois, Kaba Diawara a signé ce vendredi, 16 2022 son contrant avec le Comité de Normalisation de la Fédération Guinéenne de Football sous l'œil vigilant du ministre de la Jeunesse et des Sports, Lansana Bea Diallo et du Vice-président du CONOR, Sega Diallo.

Selon la Fédération Guinéenne de Football, l'ancien international guinéen a signé un contrat de deux ans avec deux autres années en option. Le coach du Syli national de Guinée aura pour mission de qualifier la Guinée à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2024 et de se hisser au minimum en quart de finale de ladite compétition.

Après la signature de son contrat dont le montant reste pour le moment pas connu du grand public, le coach Kaba a livré ses sentiments.

« *Beaucoup d'émotions vraiment parce que c'est une fierté de rentrer dans ce club très fermé, de pouvoir représenter son pays et d'être aux premières loges pour essayer de faire passer des paliers et d'avoir beaucoup de succès* », a-t-il indiqué.

Abdoul Goudoussy Bah

COMPRENDRE L'ACTUALITÉ

A ÉCOUTER ABSOLUMENT !

Décryptage de l'actualité par nos Experts.

Rendez-vous du lundi au vendredi sur Sabari fm 97.3 et 96.9 (Siguiri, Kankan, Dalaba, Kissidougou) à partir de 16 h 5mn

AFFAIRE ALPHA CONDÉ

L'ultime dribble de l'éternel roublard (Par Mandian Sidibé)

Où sont passés l'honneur, la dignité, l'honnêteté morale et le respect de la parole donnée ? » À beau chasser le naturel, il revient au galop ». Depuis quelques jours, l'ancien autocrate Guinéen, Alpha Condé, défraie la manchette des médias nationaux et internationaux. La fuite en avant de l'octogénaire déchaîne les passions. Et pour cause : l'ancien Président vient de prouver, une fois encore, son mépris envers le Peuple de Guinée et la justice guinéenne. Toujours sournois, fourbe et égal à lui-même lorsqu'il s'agit de mener ses concitoyens en bateau.

Le vieux dictateur ou le tristement célèbre auteur de la fameuse assertion « l'Afrique et les Africains doivent s'assumer » a une fois de trop prouvé, qu'il n'est pas du tout digne de confiance et par ricochet, ne s'assume jamais.

Le « Pro-faussaire des promesses stériles doublé du célébrissime vendeur d'illusions » vient de trahir la confiance du Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya qui, pour des raisons humanitaires, lui a accordé sa clémence d'aller se soigner en Turquie. En bon militaire, en bon croyant et en Guinéen de bon teint, le Colonel-libérateur a accordé à l'ancien Président de la FEANF ce que ce dernier avait refusé, il y a une vingtaine de mois, aux opposants que son régime totalitaire et liberticide avait bâillonnés, avant de mettre la Nation sous sa botte. On se rappelle encore, avec amertume, que nombre de leaders politiques avaient été empêchés par Alpha Condé d'aller se procurer des soins médicaux en dehors du territoire national, avec tous les risques y afférents.

Au lieu de jouer, dans la bassesse, au malade grabataire, au lieu de jouer un vilain tour à celui qui a pris la responsabilité historique de l'autoriser à voyager pour des raisons médicales et humanitaires, Alpha Condé aurait dû prendre, ne serait-ce qu'une seule fois dans sa vie, un peu de hauteur, faire semblant, tout au moins, d'être digne de confiance, en rentrant, de son propre chef, à Conakry et se mettre à la disposition de la justice guinéenne.

N'oublions surtout pas qu'Alpha Condé est un habitué des dribbles iniques. Tenez! Au temps des anciens leaders des Forces Vives de la Nation, précisément en 2009, Alpha Condé avait roulé ses pairs dans la farine, en fuyant le pays sur la pointe des pieds, alors qu'il était le maître d'œuvre de la planification du meeting qui a conduit au désastre au Stade du 28 septembre. Au demeurant, Alpha Condé doit être logiquement entendu par la justice sur les événements tragiques et barbares du 28 septembre 2009.

Au lieu de rentrer librement et volontairement à Conakry pour s'expliquer devant la justice, l'octogénaire joue au malade imaginaire en Turquie. L'on est en droit de se demander si réellement Alpha Condé est encore malade, d'autant plus qu'il a été aperçu, en août dernier, à Luanda, en Angola, aux obsèques de feu José Edouardo Dos Santos. Malgré ses tentatives de se camoufler, le « Professeur » autoproclamé de Droit est apparu clairement dans les images de la cérémonie.

Qui disait alors que le colonel patriote, Président de la République, Président de la Transition, Son Excellence Mamadi Doumbouya, vient de remettre Alpha Condé à sa place, en donnant une leçon mémorable d'humanisme et de droit au soi-disant « Professeur de Droit » qui a refusé à ses opposants le droit élémentaire d'aller se faire soigner ? Rira, qui rira le dernier….

En avant mon Colonel, pour une transition réussie et apaisée. Le Peuple martyr de Guinée vous auréole de son soutien et de sa confiance. Tous les restes n'est que faits divers.

Mandian SIDIBÉ, Journaliste

SÉJOUR MÉDICAL DU PRAC EN TURQUIE

Qu'est-ce qui agite tant Mandian Sidibé ?

Les cheveux blancs ne marquent que les ans, pas la sagesse. Je viens de passer au tamis la tribune au vitriol de Mandian Sidibé sur les derniers développements de l'actualité guinéenne concernant bien évidemment le séjour médical du Professeur Alpha CONDE en Turquie, pays du justicier Président Recep Tayyip Erdogan.

Dans ses flagorneries dont il est passé maitre à nous servir ces derniers temps, le sieur Mandian Sidibé s'emprenait au vitriol à notre cher Président le Professeur Alpha CONDE, dans une tribune intitulée ''Affaire Alpha Condé : l'ultime dribble de l'éternel roublard''. Cette tribune, ma foi, frôle la démence. Permettez que je ne reprenne aucun mot de ce sèche-mains ici.

En effet, en plus d'être agressive, cette sortie irrémissible de l'ex mangeur des restes de nourritures au café Strasbourg Saint-Denis du côté de Paris, est aussi l'expression éloquente et irréfragable que l'homme est prêt à tout, même à raconter parfois des ignominies sur de bonnes gens, pour sauver son fauteuil flottant. Pour beaucoup de ses collaborateurs, sa nomination à la tête de cette importante et stratégique Direction du Ministère de la Communication a été un mauvais casting.

Inéluctablement, cette sortie malencontreuse de Mandiant Sidibé prouve une fois encore de plus à l'opinion que quand il s'agit de défendre ses intérêts, l'homme est prêt à tout, même à renier ses anciens bienfaiteurs. Qui n'a pas vu ce laquais retourner ici contre les mains qui l'ont nourri hier ? Il sert du caïlcédrat aujourd'hui à travers ses estrades humiliantes et indignes échafaudées dans des tribunes ceux qui lui ont servi du lait hier : le FNDC. Quelle ingratitude !

Plutôt que de gérer son temps au travail et de se consacrer exclusivement aux tâches pour lesquelles il a été nommé à l'OGP, il se réfugie derrière des tribunes dans lesquelles il marche même parfois sur sa dignité pour tenter de masquer son incapacité notoire à relever les défis sans cesse grandissants auxquels l'OGP est confronté.

Loin de moi une quelconque intention de lui tenir compagnie dans cette extravagance dans laquelle il trouve souvent du confort, je tiens tout juste à lui rappeler que le respect d'un chef, d'un ainé, constitue des valeurs cardinales consacrées par la Charte de Kouroukan Fouga. Si Mandian est un bon Mandenka, il appréhendera tout de suite la profondeur de ma réaction, et se confondra aussitôt en excuse auprès, non seulement du Professeur Alpha CONDE, ce grand panafricaniste qu'il accuse à tort de tous les péchés d'Israël, mais aussi, demandera pardon au vaillant Peuple de Guinée, car, quoi que certains disent ou fassent aujourd'hui, l'homme du 17 mai 1991 a été à un moment donné de l'histoire de notre pays l'incarnation de la Nation guinéenne.

Non, Mandian Sidibé, le Professeur Alpha CONDE est digne de confiance et s'est toujours assumé. S'il y a une personne dans ce pays qui récolte la palme d'or de la bassesse, c'est bel et bien toi, Mandian Sidibé. Oui, toi qui es prêt à tout aujourd'hui pour conserver ton fauteuil à la tête de l'OGP. On t'a vu détaler ici comme un lapin pour échapper à la justice de ton pays, dans une rocambolesque affaire qui t'a opposé à un certain Monsieur Konaté à l'époque quand vous étiez Directeur Général de la tristement célèbre radio Planète FM.

Mais bon, je vous comprends parfaitement. Vous êtes en conflit permanent avec les règles de bienséance. Du reste, une personne qui vous connait très bien et qui vous voyait constamment à Paris, m'a dit un jour, je cite : « Laisse-le. Mandian Sidibé passait tout son temps au café Strasbourg Saint-Denis ici à Paris, où il demandait l'aumône aux guinéens qui y venaient. C'est quelqu'un qui n'est pas digne de confiance. » Malheureusement, c'est contre ces donateurs aujourd'hui qu'il retrousse ses manches. Un homme qui a toujours vécu dans la fausseté, excellé dans l'indignité.

« Connais-toi, toi-même, c'est la sagesse », nous enseigne le Philosophe grec Socrate. Si Mandian Sidibé se connaissait très bien, s'il se regardait dans le miroir, il se serait méfié de tenir certains propos dans ce pays, car il n'est pas du tout un bon exemple.

Pour preuve, hier, il vilipendait et insultait le PrAC pour la cause de l'UFDG. À travers ces invectives, il profitait des militants de cette formation politique. Aujourd'hui, il a donné sa langue au chat au moment où son bienfaiteur d'hier, Monsieur Cellou Dalein Diallo, ne peut retourner au bercail parce qu'ayant des démêlés judiciaires. Le domicile privé de ce dernier a été retiré et démoli ici. Qui l'a vu dire quelque chose ? Quelle ingratitude ! Quel guinéen peut faire confiance en un tel individu ?

En réalité, Mandian Sidibé n'est autre qu'un simple profiteur, qui voltige d'arbre en arbre comme un gros singe à la recherche de bons fruits. Si Mandian Sidibé qualifie le PrAC d'un soi-disant Professeur, qu'il sache au moins que ce dernier a enseigné à la Sorbonne pendant dix (10) bonnes années, tandis que lui, Mandian Sidibé n'était qu'un petit vigile à Paris.

Qui peut prédire que ce prototype d'individus rares (multiple couleurs et multiple faces), dans une position contraire à celle d'aujourd'hui, ne reniera pas ceux qui par méconnaissance de la personne lui font confiance actuellement ? Il suffit seulement de regarder dans le rétroviseur pour voir son parcours et comprendre quel genre de personne est Mandian Sidibé.

Parlez-nous de votre bilan à la tête de l'OGP, Monsieur Mandian. Oui, vous ferez mieux aujourd'hui d'avoir une rude caboche contre ceux qui soutiennent qu'il y a des bruits de casserole autour de vous, plutôt que d'invectiver le Président Alpha CONDE qui garde encore l'estime d'une bonne partie de l'opinion. Cela s'est concrétisé tout récemment à travers l'ovation grandissante ayant suivi le passage de son portrait à la remise officielle du Rapport des Assises nationales au Palais Mohamed V.

Opportuniste et situationniste, Mandian Sidibé l'est ! C'est connu de tous. Il pense régler son compte au PrAC. Tout le monde le voyait et l'entendait crier sur tous les toits ici, apportant son soutien à l'UFDG et à son leader. Mais aujourd'hui, il a fait volte-face avec une vitesse de 390°, en se réjouissant de la situation que vit aujourd'hui le leader de l'UFDG qui était hier son mécène. Qui peut prendre un tel individu au sérieux ?

Quelqu'un qui est déclaré libre, a-t-il besoin d'une autorisation quelconque pour se déplacer, Mandian ? Jusqu'ici l'opinion nationale et internationale n'a rien entendu du CNRD par rapport à la question. Nous, nous estimons que le CNRD est respectueux de ses engagements, de sa déclaration officielle à l'opinion nationale et internationale.

Bref, des individus à multiple faces comme Mandian Sidibé n'ont de place que dans la poubelle de l'histoire de notre pays. Qui est plus roublard que lui ?

Sayon MARA, Juriste

Le Diplomate c'est chaque mardi dans vos kiosques
Site web:
www.le diplomateguinee.com
www. sabarifm.com
www.africvisionguinee.com

AUTO ÉCOLE DEBO VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

Fiche de renseignements

AUTO ECOLE DEBO

Siège Coléah Autoroute
BP: 1158 Conakry

Fiche de renseignements
Agence A : Coléah Autoroute ---------- Tél : 621 36 47 92
Agence B : Hamdallaye ---------- Tél : 621 36 47 93
Agence C : Koloma ---------- Tél : 621 36 47 94
Agence D : Aéroport Gbessia ----------Tél : 321 36 47 95
Agence E : Matoto Tél : 621 36 47 96
Agence D : Enco5 Tél : 621 36 47 97
Agence F : Lambanyi Tél : 621 36 47 88
Agence G : Sonfonia Tél : 623 69 36 13
Agence I : Labé Tél : 621 36 47 82
Agence J : Dakar (00221) 631 28 55

COURS THEORIQUE SUR VIDEO OU DIAPOSITIVE

1- Poids léger (permis B) : théorie et pratique (18 cours pratiques + 2 cours gratuits) = 600.000 FG
A- Transport en commun (permis BCD) et Poids lourd (BC) (23 cours pratiques + 2 cours gratuits) = 700.000 FG
C) Recyclage Théorie et (ou) pratique (sans permis
a) Poids léger (pour 18 cours) ……..570.000 FG
- chaque cours supplémentaire …… 30.000 FG
b) Transport en commun
- Pour 23 cours : …… 660.000 FG
- chaque cours supplémentaire :…… 350.000 FG
V.I.P…….. 1.400.000 FG

POUR CHAQUE TYPE DE FORMATION, LE VERSEMENT PEUT ETRE EFFECTUE EN 2 TRANCHES.

II. FORMATION SUR VOS SITES OU A DOMICILE

Tarif ordinaire + 500.000 FG
III. Permis international …….. 150.000 FG
IV.- A fournir : 4 photos d'identité fond rouge
- A la fin de la formation, les clients doivent passer un examen au CADC (D.N.T.T.) pour l'obtention du permis.

NB: - Le début des cours pratiques est subordonné au paiement intégral du montant correspondant à l'option choisie.
- 48 heures après le versement, aucun remboursement n'est possible.

HORAIRES: LUNDI AU SAMÉDI DE 8H - 19H

POUR LA BONNE FORMATION EN CONDUITE, VENEZ À L'AUTO-ECOLE DEBO

(Veuillez exigez le reçu de l'Ecole à chaque versement).

COMMUNIQUÉ

Mme Aissatou Barry
2è de la République filière Sage-femme
1ère de l'Institut GANDAL

Institut des Sciences de la Santé et du Développement "GANDAL"

3 ans de Formation
Pour obtenir un diplôme de
BTS ou ATS

Pré-requis Avoir le minimum de niveau:

- Terminal toutes options confondues
- Diplômés désirant faire les métiers de la santé
- Disponible à suivre les cours en présentiel.

Modalité de Paiement

1ère Tranche à l'inscription :	1.200.000 GNF + 1 paquet de rame
2ème Tranche le 5 Janvier :	1.000.000 GNF
3ème Tranche le 5 Avril :	900.000 GNF

Débouchés d'emploi

Cabinet Médical, Hôpitaux et cliniques
Institut de Formation, Structure Hospitalières (Maternité,Protection Maternelle et infantile).

Nos Filières de formation

- infirmier d'État
- Sage femme d'État
- Technicien de Santé Publique
- Préparateur en Pharmacie
- Technicien de Laboratoire
- Agent de santé communautaire

Stages Gratuits et Garantis

Dossiers à fournir: Extrait de Naissance; 4 Photos d'identités récentes; Une demande manuscrite adressée au DG; Photocopie du diplôme Bac ou du diplôme le plut haut; Adresse complète des parents ou du tuteur; un certificat médical datant d'au moins trois mois.

Nos adresses :

Ront point de la cimenterie - Dubréka
+224 628 18 71 18
+224 657 11 11 11
+224 628 58 58 67
Gandal Santé
issdgandalsante@gmail.com
www.issdgandalsante.com
Les instituts GANDAL